

OUVRIER(.IERE) POLYVALENT(E)

IDENTITE ET CADRE STATUTAIRE DE L'AGENT

NOM Prénom

Statut : Titulaire/Contractuel (art.L.332-8 2° du CGFP)
Catégorie : C
Filière : Technique
Cadre d'emplois : Adjoint technique
Famille de métiers : Fonction d'exécution
Niveau d'études minimum requis : Diplôme de niveau 3 ou équivalent et/ou justifier d'une expérience d'au moins 5 ans

Temps de travail : Complet

Cycle horaire : fixe (35/39h) ou variable (37h30)

Date prévisionnelle de prise de poste : 01/01/2026

POSITIONNEMENT DU POSTE

Direction Générale Adjointe du Développement Territorial

Direction de l'Aménagement du Territoire, de la Planification et de l'Habitat

Service Habitat

Cellule opérationnelle FMAH

N+1 : Responsable de Cellule opérationnelle FMAH

DEFINITION METIER

L'ouvrier(.ière) polyvalent(e) réalise, chez l'usager, tout type de travaux de construction ou de rénovation en suivant des directives et consignes du service. Il/Elle procède à des interventions de construction et de dépannage dans des champs techniques ou technologiques différents (maçonnerie, plâtrerie/peinture, plomberie, serrurerie, menuiserie etc.). Il/Elle remet en état, par échange de pièces ou par réparation des installations (cuisines, éclairages, etc.), des matériels (moteurs, etc.), des réseaux (téléphoniques, électriques, etc.). Il/Elle peut aussi intervenir sur la réalisation de travaux neufs (installation, amélioration, modification). Etant en relation direct avec l'usager à son domicile, l'ouvrier(.ière) fait preuve de courtoisie et de respect envers celui-ci à tout moment et en toute situation. Il/Elle fait également preuve de discrétion quant aux travaux réalisés. Il/Elle respecte l'intimité de l'usager pendant et après la réalisation des travaux.

FINALITE DU POSTE

L'ouvrier(.ière) polyvalent(e) réalise les travaux de construction ou de rénovation chez l'usager dans le cadre de la régie intercommunale de travaux adossée au Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Insalubre (PILHI).

ACTIVITES PRINCIPALES

TRONC COMMUN « Interventions techniques dans le second œuvre »

- Maçonnerie : montage de murs ou de cloisons, exécution de raccords d'enduit ou de carrelage, agréage/ragréage,
- Plâtrerie/peinture : raccords de plâtre, réalisation de saignées, réfection et création de mur en placoplâtre (structure métallique, réalisation de bandes et d'enduit de façade, peintures),
- Plomberie : réparation ou remplacement des installations sanitaires, détections et réparations de pannes simples, réfection totale de salle de bain et de réseau de plomberie,
- Serrurerie : maintien en état de fonctionnement de la serrurerie et de la quincaillerie, exécution de petits travaux (soudure, assemblage), réalisation de main courante, portillon, pose de trappe et ventilation,
- Menuiserie : fabrication, pose de menuiseries ou réparation simple,
- Réaménagement de locaux : ces interventions concernent le plus souvent l'aménagement intérieur des bâtiments (cloisons, faux plafonds, etc.) et les équipements techniques (plomberie- sanitaire),
- Sélection du matériel nécessaire aux travaux, et utilisation en respectant les règles d'emploi et de sécurité
- Appliquer, faire appliquer les règles et consignes de sécurité liées aux travaux en cours,
- Pose de carrelage et de faïence,
- Nettoyage des chantiers.

Légende : I : Initiation P : Pratique M : Maîtrise E : Expertise

COMPETENCES PRINCIPALES

Connaissances

	I	P	M	E
Environnement territorial			X	
Organisation et services de l'EPCI			X	
Environnement professionnel du domaine d'activité (acteurs, partenaires, etc.)				X
Enjeux, évolutions et cadre normatif du/des domaines d'activité			X	
Typologie des produits de logement			X	
Cadre et modes d'intervention sur la lutte contre l'habitat indigne			X	
Performance énergétique du logement et de ses équipements			X	
Règlementations techniques relatives à l'habitat				X
Principes et techniques de mesures et de prélèvements en matière d'habitat, de bruit, de qualité de l'air, etc.			X	
Méthodes d'analyses et d'évaluation des risques			X	

Réf. : DRH_2024_FP_OPRIT Création : 21/03/2024 Mise à jour : 09/04/2024		FICHE DE POSTE			
OUVRIER(.IERE) POLYVALENT(E)					
Connaissances polyvalentes dans le monde du bâtiment					X
Normes et règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers					X
Savoir-faire		I	P	M	E
Savoir travailler en équipe					X
Appliquer des consignes strictes					X
Maîtriser les différents outils de chantier					X
Interventions techniques en milieu occupé					X
Respecter les normes de sécurité sur les chantiers					X
Savoir préparer un chantier					X
Savoir-être					
Esprit d'analyse et de synthèse Autonomie Rigueur Méthodique Sens de l'organisation Réactivité Sens relationnel		Esprit d'équipe Force de proposition Diplomatie Discrétion Adaptabilité et flexibilité Confidentialité			
ACTIVITES SPECIFIQUES					
- Réaliser des travaux identifiés lors des diagnostics techniques, - Acheminer les matériaux et matériels sur chaque chantier, - Respecter les consignes et règles transmises par le Chef d'équipe, - Entretien des outils, engins et Equipements Individuels de Protection (EPI).					
Légende : I : Initiation P : Pratique M : Maîtrise E : Expertise					
COMPETENCES SPECIFIQUES					
Connaissances		I	P	M	E
Savoir-faire		I	P	M	E
ACTIVITES SECONDAIRES					
TECHNICITE					
CONDITIONS D'EXERCICE					
<u>Lieu d'affectation :</u> Ex-Villa Roubaix (Cambaie).	<u>Bureautique :</u>	<u>Certification/Brevet/Permis :</u> - Permis B, - Carte professionnelle.		<u>Conditions particulières :</u> - Déplacements fréquents, - Equipements de Protection Individuelle (EPI).	

NB : Une fiche de poste n'a pas vocation à être exhaustive. Elle peut évoluer (révision, mise à jour) en fonction des nécessités de service.